Extrait du registre des délibérations Commission « Finances et affaires générales » Conseil municipal du 4 décembre 2017 Séance du 27 novembre 2017

8 Budget primitif 2017 – décision modificative n°3

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme CAPON, MM CABARET, LEMAIRE, BOUADDI, Mmes GUENDOUZE, CARLIER, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI.

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

MM ASSAMTI, N'DIAYE, MARTIN, Mmes MOUSSATEN, BARBETTE, MM DEME, AKABLI, Mmes FAZAL, MEHADJI, LEHNER, MM BOUKHACHBA, MONTES, BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M. FREMINE, Mme M'BAYE-DIAO, M. RIFI SAIDI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, MM LAMOUREUX, NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Pouvoir à :	M. BOUADDI
Pouvoir à :	Mme FOURRIER-CESBRON
Pouvoir à :	Mme CAPON
Pouvoir à :	M. CABARET
Pouvoir à :	Mme CARLIER
Pouvoir à :	Mme LEHNER
Pouvoir à :	M. BOULHAMANE
Pouvoir à :	M. SERTAIN
	Pouvoir à : Pouvoir à : Pouvoir à : Pouvoir à : Pouvoir à : Pouvoir à :

Consellères municipales & conseillers municipaux :

25	Nambra da canacillara devant compacar la canacil municipal :	20
•	Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :	39
	Nombre de conseillers en exercice :	39
•	Nombre de conseillers absents non représentés :	0
	Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :	39

Rapport de présentation :

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN, maire, expose :

Les services de la trésorerie n'ont pas pris en compte la décision modificative n°2 adoptée par le conseil municipal du 2 octobre 2017.

En effet, cette dernière intégrait des crédits budgétaires pour des opérations de régularisations de cessions or, ces crédits ne doivent pas être inscrits car ils sont ouverts automatiquement dans hélios à la prise en charge des titres faisant suite à une cession.

Il vous est proposé de modifier le budget primitif 2017 par l'adoption d'une décision modificative, annulant la décision modificative n°2, et qui représente 274 967,00 € de crédits nouveaux en section de fonctionnement et 181 815,86 € de crédits nouveaux en section d'investissement.

Le projet soumis à l'adoption du conseil municipal est le suivant :





	Recettes de Fonctionnement	Total Budgété	DM	Après DM
AA-01-73223	Fonds de péréquation des ressources communales et interc.	958 162,00	-27 152,00	931 010,00
	Total chapitre 73	7. 5.00000	-27 152,00	77
AA-01-74127	Dotation nationale de péréquation	1 045 000,00	209 308,00	1 254 308,0
AA-01-74834	État - Compensation exonérations des taxes foncières	150 000,00	92 811,00	242 811,0
	Total chapitre 74		302 119,00	
			274 967,00	
	Dépenses de Fonctionnement	Total Budgété	DM	Après DM
A8-01-6227	Frais d'acte et de contentieux	25 000,00	7 500,00	32 500,00
SD-020-6262	Frais de télécommunications	371 300,00	-48 000,00	323 300,00
SD-20-6262	Frais de télécommunications	11 040,00	-3 000,00	8 040,00
SD-64-6262	Frais de télécommunications	9 000,00	-5 000,00	4 000,00
CG-91-611	Contrats de prestations de services	11 000,00	-11 000,00	0,00
AA-511-614	Charges locatives et de copropriété	158 000,00	-13 000,00	145 000,00
PARTICIPATION OF	Total chapitre 011		-72 500,00	1000000000
AA-01-6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts	60 000,00	-20 000,00	40 000,00
AA-01-66111	Intérêts réglés à échéance	690 000,00	-27 959,86	662 040,14
	Total chapitre 66	一种种种种种种种种种种种种种种种种种种种种种种种种种种种种种种种种种种种种	-47 959,86	
AA-01-6541	Créances admises en non-valeur	265 000,00	-242 189,00	22 811,00
January I.	Total chapitre 65		-242 189,00	STAP ASE
AA-01-6875	Dotations aux provisions pour risques et charges exceptionnels	12 553,00	240 800,00	253 353,00
AA-01-6817	Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	0,00	215 000,00	215 000,00
	Total chapitre 68	2 - V. 2 Y 15	455 800,00	that it seems
AA-01-023	Virement à la section d'investissement	3 443 563,78	181 815,86	3 625 379,64
	Total chapitre 023		181 815,86	lession relation
			274 967,00	
	Recettes d'investissement	Total Budgété	DM	Après DM
AA-01-021	Virement de la section de fonctionnement	3 443 563,78	181 815,86	3 625 379,64
	Total chapitre 021	La Caraca	181 815,86	
			181 815,86	
	Dépenses d'investissement	Total Budgété	DM	Après DM
AA-822-1342	Amandes de police	0,00	7 159,86	7 159,86
	Total chapitre 13	THE RESERVED TO SERVED STREET	7 159,86	SAUL
1004-AM-020-2		92 747,42	10 000,00	102 747,42
	Total chapitre 20	1877	10 000,00	TANK IN THE
712-SD-213-2	183 Matériel de bureau et Informatique	31 196,00	-5 344,00	25 852,00
	Total chapitre 21	Section of the Control	-5 344,00	A Variation E
712-BA-213-2		3 927 841,29	170 000,00	4 097 841,29
FEB. 10. 10. 10. 10. 10. 10. 10. 10. 10. 10	Total chapitre 23		170 000,00	
			181 815,86	

Vous êtes appelés à voter.





Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-29, et L 2312-1 et suivants, Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,

Vu le budget primitif 2017, la décision modificative n°1 du budget primitif 2017

Vu l'avis de la commission « Finances et affaires générales » en date du 27 novembre 2017, Entendu le rapport de présentation,

Vote ordinaire :

Votants: 39 Pour: 28

Contre: 0

Abstention: 11

Décide à l'unanimité :

Article 1er: d'annuler la décision modificative n°2 du budget primitif 2017

Article 2: d'adopter la décision modificative n°3 du budget primitif 2017.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage :

0 5 DEC. 2017

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le . A.L/2L/L. et publication ou notification le ... AUZUZ. affiché le ... 05 UZLLA

CREIL, le 07/12/2017

partemental de l'Oise

Pour le Maire et par délégation Le Directeur Général des Services Techniques

Jacques VILMONT







Envoyé en préfecture le 07/12/2017

Reçu en préfecture le 07/12/2017

Affiché le 05/12/2017

SEO

ID: 060-216001743-20171204-DLRG171204008-DE